



Comité Social et Economique G.F.F.
Florian PETITTI - élu titulaire
José PIRES - élu titulaire
Gabriel BUSSY - représentant syndical
☞ <http://gff.reference-syndicale.fr/>

Questions des élus CGT – réunion CSE du 23 septembre 2021

Point(s) économique(s) :

1. Remise du tableau de bord de la direction générale. (Fichier joint à compléter)
2. Présentation de l'audit du système informatique de l'entreprise.

Point(s) Santé, Sécurité Condition de Travail :

1. Nombre d'accidents du travail (avec arrêt, sans arrêt, bénins, ou ayant entraîné un reclassement conforme à la législation du travail) depuis le 1^{er} janvier 2021.
2. Taux d'absentéisme par catégorie sociaux professionnelles, par nature des arrêts en détaillant les arrêts pour maladie, accident du travail (...) depuis la dernière réunion CSE.
3. Conformément aux Article L.4131-1, D.4132-1 et 2, L.4131-2 et L.4132-2 du code du travail, nous demandons l'attribution d'un registre des DGI (Dangers Graves Imminents), conforme à la législation du travail, celui-ci devant être coté et au timbre du CSE, les pages numérotées sans feuille volantes, ni imprimées ni reliées. Pour ce faire nous procéderons à un vote pour l'achat d'un registre conforme, à l'identique de celui des éditions GUILLARD. D'autre part nous demandons que le registre des DGI soit à la disposition de tous les membres du CSE, dans un lieu neutre accessible 24 H sur 24.

Marche générale de l'entreprise :

1. Situation à date des entretiens d'évaluations.
2. Situation à date des entretiens professionnels.
3. Accès et mis à jour de la Base de Données Economiques et Sociales.



☎ 04.72.48.62.03

☎ 04.72.48.30.89

✉ dscgt.gff@sfr.fr

🌐 <http://gff.reference-syndicale.fr/>

Points juridiques :

1. Article R2315-25 : approbation des procès-verbaux des réunions CSE du 28 janvier 2021 et 22 juillet 2021.
2. Suite à la saisine du Tribunal correctionnel par l'organisation syndicale CGT contre Messieurs LOPEZ et DE JARCY, Madame COLOMBAT, respectivement PDG, Président du C.E et Présidente du CSE de GFF pour entrave, information de la direction.
3. Article L.1321-1 à L.1321-5 et article L.4122-1 : règlement intérieur du CSE.

Activités sociales et culturelles :

1. Délibération des élu.e.s sur le projet d'un séjour à New-York en octobre 2022 proposé par les représentants CGT au titre de la commission voyage du CSE.

Conformément aux dispositions en vigueur, les élus CGT demandent des réponses explicites à partir d'éléments factuels.

Copie :

Inspection du travail - Mme PASTRATIDIS : ara-ud69.uc6@direccte.gouv.fr

Médecine du travail – Docteur GUILIANO : s.guiliano@agemetra.org

CARCAT – M. VIAL : florent.vial@carsat-ra.fr